

**GR**OUPE

*m a m a n*

*Mouvement pour  
l'Autonomie dans la Maternité  
et pour l'Accouchement Naturel*



*Accoucher  
mon génie  
mon pouvoir*

## **RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS**

**1<sup>er</sup> août 2018 au 31 juillet 2019**

**Présenté à l'assemblée générale des membres le 20 octobre 2019**

# Table des matières

<b>Mot du conseil d'administration</b>	<b>3</b>
<b>1. Historique et contexte</b>	<b>4</b>
<b>2. Philosophie</b>	<b>4</b>
<b>3. Priorités 2012-2015</b>	<b>5</b>
<b>4. Le conseil d'administration</b>	<b>6</b>
<b>5. Bilan des activités</b>	
<b>5.1 Transformation sociale</b>	<b>7</b>
<b>5.2 Mobilisation</b>	<b>7</b>
<b>5.3 Représentation et action politique</b>	<b>7</b>
<b>5.4 Visibilité et développement</b>	<b>9</b>

## **Signification des principaux sigles utilisés dans le présent document :**

GM : Groupe MAMAN  
LLL : Ligue La Leche  
MdN : Maison de naissance  
OSFQ : Ordre des sages-femmes du Québec  
RSFQ : Regroupement Les sages-femmes du Québec  
RNR : Regroupement Naissance-Renaissance  
RR : Représentante régionale du Groupe MAMAN  
SF : Sage-femme

## Une année mouvementée

L'année 2018-2019 a été remplie de défis ! À la suite d'une AGA qui laisse plusieurs sièges vacants au CA, l'équipe tente de cibler les actions qui peuvent être réalistement menées avec les effectifs réduits. La première action a été de co-opter une nouvelle membre qui s'est jointe au conseil d'administration, en plus de son rôle de Représentante des familles au RSFQ. Alors que les membres du CA effectuent en majorité un retour au travail et sont en proie à un essoufflement, la relève au sein du CA devient un enjeu majeur pour l'année 2019-2020.

Durant la dernière année, le CA s'est donc penché sur des activités de représentation et a remis à une année ultérieure la création d'un nouveau MAMANzine. Il y a une forte volonté de rejoindre une nouvelle génération de femmes, d'augmenter la représentativité de l'organisme et de développer de nouveaux partenariats afin de mener à bien la mission du Groupe MAMAN. Mais ces deux actions demandent un temps d'arrêt et une analyse stratégique de fond qui devra se poursuivre au cours des prochaines années.

L'empowerment des comités de parents a pris une place centrale dans les actions au courant de la dernière année. La rédaction, la révision et la mise en page du *Guide de mobilisation*, projet commencé puis laissé de côté par la Coalition, pourrait être remis à l'ordre du jour dans les prochaines années. L'idée initiale était d'utiliser les montants résiduels d'une subvention de la Coalition pour finaliser la rédaction professionnelle du document de près de trente pages et de prendre un budget du Groupe MAMAN pour faire effectuer une mise en page attrayante. Une soumission à un taux très réduit a été envoyée au RNR, mais les budgets n'ont pu être octroyés à la suite de changements de priorité de la Coalition. Le travail sur ce document pourrait être intéressant à prioriser pour la prochaine année.

L'équipe du Conseil d'administration 2018-2019

## 1. HISTORIQUE ET CONTEXTE

Fondé par des femmes ayant participé aux projets pilotes des maisons de naissance, le Groupe MAMAN, Mouvement pour l'Autonomie dans la Maternité et pour l'Accouchement Naturel, est actif depuis plus de 20 ans. Ces femmes et ces familles pionnières ont voulu transformer la culture contemporaine de l'accouchement dans la perspective d'un plus grand respect des droits des femmes et de leur intégrité.

À cette époque et aujourd'hui encore, le Groupe MAMAN fait le constat que les femmes sont trop souvent dirigées dans le système médical sans connaître leurs choix, trop souvent victimes de pratiques trop invasives, voire abusives, de la part des instances médicales, et il en résulte souvent une violation de leurs droits fondamentaux. Le Groupe MAMAN a pour objectif général de transformer cette situation en redonnant le pouvoir aux femmes par l'entremise de l'éducation populaire.

Avec environ cents membres et un réseau de représentantes régionales partout au Québec, le Groupe MAMAN est véritablement enraciné dans sa communauté. Il est également important de souligner que le Groupe MAMAN est un organisme qui représente spécifiquement les usagères des services de sage-femme auprès des instances politiques régionales et nationales et de nos partenaires dans tout le Québec.

Le Groupe MAMAN a mis sur pied un réseau de représentantes régionales qui sont soit membres d'un comité de parents d'une maison de naissance, soit membres d'un comité citoyen qui revendique les services de sage-femme dans les régions non desservies. Ces représentantes peuvent communiquer par le biais du MAMANréseau, un groupe de discussion sur Facebook.

## 2. PHILOSOPHIE

Les valeurs promues par les membres du Groupe MAMAN se fondent sur la reconnaissance de la grossesse et de l'accouchement comme processus naturels et comme expériences appartenant avant tout aux femmes et aux familles. Lorsque la femme est maîtresse d'œuvre de son accouchement, qu'elle est soutenue et encouragée plutôt que prise en charge, elle se découvre des compétences et une force insoupçonnées tout en se donnant la meilleure initiation qui soit à son rôle de mère.

L'accouchement est une expérience déterminante ; une occasion de grandir, une expression de la puissance des femmes, un geste de création et d'accueil à la vie. La suite naturelle, c'est le lien physique qui se poursuit dans l'intimité de la relation d'allaitement. Bien plus qu'un mode d'alimentation, l'allaitement favorise l'attachement et offre sécurité, chaleur et... une savoureuse dose d'amour !

### 3. PRIORITÉS 2018-2021

Pour les trois prochaines années, le Groupe MAMAN identifie quatre grands enjeux d'où découlent ses priorités d'action :

#### **Enjeu 1 : Transformation sociale**

Cet enjeu touche le cœur de la mission du Groupe MAMAN puisque pour augmenter la confiance des femmes à l'égard de leur maternité, il faut agir sur les croyances et les préjugés face aux dangers liés à la grossesse et à l'accouchement. Il en est de même pour promouvoir et défendre les droits des femmes à l'égard de leur maternité.

#### **Enjeu 2 : Mobilisation**

Pour renforcer notre action, il nous faut rassembler les personnes partageant nos valeurs et nos intentions. Pour favoriser l'échange, collectiviser les besoins et accroître le pouvoir d'action du groupe, il faut également mobiliser les femmes et les couples des quatre coins du Québec.

Propositions d'actions :

- Créer de ressources pour faciliter la mobilisation des comités de parents des Maisons de naissance. (Guide de mobilisation)
- Créer de liens vers d'autres groupes de défense des droits à l'égard de la maternité
- Créer un message mobilisateur ciblant l'enjeu actuel de préservation des acquis pour s'assurer que les services sage-femme répondent aux besoins des femmes

#### **Enjeu 3 : Représentation et action politique**

Pour favoriser l'accouchement physiologique par la démedicalisation et accroître l'accessibilité aux services de sage-femme, le Groupe MAMAN doit être présent et actif régulièrement avec les organismes partenaires et les instances décisionnelles.

Propositions d'actions :

- Création des liens avec les mouvements féministes qui ont des membres qui n'ont pas encore été sensibilisés aux enjeux entourant la maternité
- Plaidoyer politique sur la nécessité de soutenir les groupes de parents au niveau social et communautaire (Possibilité d'impliquer une Organisatrice communautaire CIUSSS)

#### **Enjeu 4 : Développement et visibilité**

Pour se développer et renforcer son fonctionnement, le Groupe MAMAN doit jouir d'une plus grande stabilité, notamment par l'apport de ressources humaines salariées, et doit travailler sur son rayonnement et sa visibilité par des stratégies de communication renforcées.

Propositions d'actions :

- Élaborer des stratégies pour accroître le membership (dont l'utilisation des courriels colligés lors du sondage sur les services de 2017-2018.)
- Refonte du site web (optimisation mobile)
- Disponibilité sur le site internet des témoignages présents dans les recueils *Au coeur de la naissance* et *Près du coeur*

## 4. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

### Composition du conseil d'administration 2018-2019

Poste	Nom	Mandat
Présidente	Marie-Hélène Pinto	2017-2019
Vice-présidente	Geneviève Bouchard	2017-2019
Trésorière	Vacant	
Secrétaire	Margaux Cassivi	2017-2019
Administratrice	Geneviève Larocque	2017-2019
Administratrice	Jessica Buckingham	2018-2020
Administratrice	Léonie Houle-Parent	Inactive
Administratrice	Sarah Landry (cooptée le 27 mars 2019)	

### Les rencontres du comité d'administration

Le CA s'est rencontré à 7 reprises durant l'année 2018-2019 afin de planifier, organiser et discuter des différents enjeux et dossiers du Groupe MAMAN. Les rencontres régulières ont eu lieu : 7 novembre 2018, 5 décembre 2018, 30 janvier 2019, 27 mars 2019, 3 mars 2019, 8 juillet 2019 et 23 août 2019. Comme le groupe fonctionne sans équipe de travail, le CA est responsable de mettre en œuvre tous les projets et d'appliquer les décisions qui sont prises. Le CA assure le suivi des dossiers et doit parfois prendre des décisions par courriel.

## 5. Bilan des activités

### 5.1 TRANSFORMATION SOCIALE

#### • Service d'information et de référence téléphonique et par courriel

Le Groupe MAMAN répond à une cinquantaine de demandes d'information et de référence par téléphone, par Facebook et par courriel annuellement. Le principal motif de ces échanges concerne le manque d'accessibilité aux services de sage-femme et la recherche de solutions alternatives d'un accouchement à l'hôpital. Cette année, une vingtaine de demandes ont émanées de femmes qui n'ont pas de carte d'assurance maladie et qui sont confrontées à des coûts trop importants dans le système public. Il semble que le Groupe MAMAN soit la ressource donnée en référence par divers organismes, incluant des CLSC, lorsqu'une femme cherche une solution quand elle n'a pas accès aux services d'une sage-femme en Maison de naissance. Le GM offre des références pour les femmes vulnérables et sans RAMQ vers des ressources externes, dans la mesure de ses capacités. Le manque de ressources pour les femmes dans cette situation est criant.

#### • Soirées témoignages

Organisation d'une soirée témoignage à la Maison de Naissance Côte-des-Neiges (Novembre 2018).

### 5.2 MOBILISATION

#### • L'Assemblée générale annuelle 2018

Notre AGA a eu lieu le 13 octobre 2018 à l'Oasis des enfants de Rosemont, en présence de 10 femmes et de quelques bébés. Lors de cette assemblée, nous avons adopté le *Rapport annuel des activités 2017-2018* et les *États financiers*. La rencontre nous a également permis d'échanger sur l'avenir du Groupe MAMAN et sur les grands enjeux relativement à la défense des droits des femmes à accoucher dans le lieu qui leur convient et avec la personne de leur choix.

#### • Représentantes régionales (RR) et MAMANréseau

Tentative de compléter le *Guide de la mobilisation citoyenne*, mais le budget était insuffisant. Ce projet est donc reporté à une autre année.

### 5.3 REPRÉSENTATION ET ACTION POLITIQUE

#### Représentation auprès des groupes

- Soutien au groupe de parents de la Maison de naissance du CIUSSS Nord-de-l'Île-de-Montréal. (Participation au comité d'une membre du CA et d'une membre active)
- Représentation au comité de parents de la maison de naissance Côte-des-Neiges

## **Développement de la pratique sage-femme**

Participation à la recherche sur la spécificité de la pratique sage-femme sous la supervision de professeure Raymonde Gagnon de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Prise de contact avec les comités de parents des Maisons de naissance du Québec (Mai/Juin 2019)
- Recrutement de familles pour le focus groupe de l'UQTR (Mai/Juin 2019)
- Participation au pré-sondage pour roder les questions avec l'équipe de recherche (Mai 2019)
- Participation au sondage (Juin 2019)

## **Veille stratégique autour de la pratique sage-femme**

- Recherche, réflexion et collaboration pour une communication collaborative avec l'OSFQ et RSFQ concernant le dossier des sages-femmes libérales
- Réflexion interne suite à l'annonce de la nouvelle association pour la diversification des sages-femmes

### **• Coalition pour la pratique sage-femme**

La CPPSF représente plus de 800 000 personnes issues d'une quinzaine de regroupements nationaux. La Coalition défend le droit des femmes et des familles d'avoir accès aux services de sage-femme dans toutes les régions du Québec et œuvre pour le libre choix du lieu de naissance (MdN, domicile ou hôpital).

Le Groupe MAMAN est membre de la Coalition et a participé aux rencontres cette année. Ici encore, la Coalition note un essoufflement généralisé des ressources et de la mobilisation autour des questions traitant spécifiquement de la pratique sage-femme.

### **• Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ)**

Cette année, c'est Sarah Landry qui a occupé le poste de représentante des familles au sein du conseil d'administration. Ce poste de représentante permet à une usagère des services de sage-femme de siéger sur le CA du RSFQ. Son rôle est de représenter les femmes et les familles. Son mandat consiste à défendre les droits des usagères ainsi que l'accès à des services qui répondent à leurs besoins dans les dossiers qui touchent principalement le développement des services. La représentante des familles a aussi rencontré à quelques reprises une travailleuse du RNR afin de discuter des enjeux soulevés au sein du RSFQ et d'effectuer le pont entre les besoins des usagères (RNR et GM) et le développement de la pratique au sein du RSFQ.

### **• Regroupement Naissance Renaissance (RNR)**

Cette année, une membre du Groupe MAMAN, Claudine Jouny, a été déléguée comme représentante du GM sur le conseil d'administration du RNR. Sa présence permettra d'être au courant des projets du RNR et Claudine devra faire des comptes rendus des CA lorsque possible et nécessaire.

Participation à l'évènement contre la violence obstétricale organisée par le RNR en collaboration avec Engrenage Noir SMAR (Mai 2019).



#### • **Comité Naissance Civile (CNC)**

Le CNC n'a pas tenu de rencontre cette année.

Les principaux objectifs du CNC sont :

- Éliminer la procédure d'examen médical en cas d'absence de professionnel de la santé pour signer la déclaration de naissance
- Ultiment, éliminer le constat médical de naissance (ramener les procédures civiles uniquement, et non médicales)
- Éliminer le terme « accoucheur » du Code civil
- Évaluer la possibilité d'étudier les cas d'immigrantes devant payer des factures de soins de santé très salées non justifiées et subjectives
- Garder l'œil ouvert et demeurer une ressource pour les personnes ayant des difficultés avec le Directeur de l'État civil en lien avec la périnatalité.

#### • **Mouvement allaitement Québec (MAQ)**

Aucune représentante cette année.

#### • **Association des étudiantes sages-femmes (AESFQ)**

Cette année, c'est Margaux Cassivi qui a été impliquée au Groupe MAMAN à titre de représentante de l'association des étudiantes.

#### • **Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)**

Aucune représentation au sein du RQASF cette année.

#### • **Congrès de la Ligue La Leche en juin 2019 à Montréal**

Une membre active a tenu un kiosque d'information au Congrès annuel de la LLL.

### **5.4 VISIBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT**

#### • **Adhésion des membres**

Cette année, le Groupe MAMAN a vécu des difficultés en ce qui concerne son membership. Plusieurs membres doivent renouveler à l'automne. En date d'octobre 2019, le nombre total de membres en règle est de 101. Le CA doit se pencher sur la représentativité du Groupe MAMAN et aux meilleures pratiques afin de mobiliser une nouvelle génération autour de sa mission.

#### • **Le MAMANzine**

Distribution de MAMANzine à nos membres par la poste ainsi que dans les maisons de naissances et des organismes communautaires. Distribution dans nos événements.

- **L'Infolettre**

Quatre infolettres ont été envoyées cette année, dont trois concernaient principalement nos AGA et l'assemblée spéciale.

- **Demande de financement au SACAIS (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales)**

Pour l'année 2018-2019, le Groupe MAMAN a de nouveau déposé une demande de financement au SACAIS. Pour le moment, le Groupe MAMAN demeure admissible à la subvention, mais comme il n'y a toujours pas d'argent disponible, nous ne pouvons rien recevoir.

- **Gestion de la page Facebook et du site web du Groupe MAMAN**

La page Facebook du Groupe MAMAN compte 5474 mentions *J'aime* et 5681 abonnés. L'audience générée par nos publications tourne autour de plusieurs centaines et atteint quelquefois plus de 1000 personnes.

L'animation et la mise à jour de notre site Internet a lieu tout au long de l'année par des membres actives et des membres du CA.

***Un merci aux bénévoles et membres actives du Groupe MAMAN :***

*Wennita Charron, Lysane Grégoire, Josée Cardinal, Roxanne Lorrain, Cindy Pétrieux, Julie Aubin, Claudine Journy*

***Un merci bien spécial aux membres du Conseil d'administration du Groupe MAMAN, sans qui une grande partie de tous ces projets n'auraient pas pu voir le jour !***